

# François Legault épinglé!

Nos hommes politiques n'ont pas toujours un langage irréprochable. Ils utilisent parfois de gros mots, parfois des barbarismes ou des impropriétés et ils font des cuirs. Yves Michaud a épinglé François Legault le 1<sup>er</sup> mars 2011 (*Le Devoir*, p. A-6). Il a inventorié les expressions : « ce qu'on se rend compte », « ce qu'on a besoin », « deux alternatives », « vingt-z-écoles », « les-z-argents », etc. Il est vrai qu'en français de qualité François Legault aurait dû dire : ce dont on se rend

compte, ce dont on a besoin, deux solutions, vingt écoles, l'argent. D'où l'on peut conclure à l'importance de bien apprendre le français quand on est jeune, car on ne sait pas ce qu'on peut devenir!

## Aurons-nous une « voiture autoroute »? Un « avion trajet »?

L'initiative de la Ville de Québec de réaliser une voie cyclable entre le Parlement et l'Université Laval, dont la presse a fait part le 18 avril dernier, peut être justifiée. Mais pourquoi faut-il baptiser une telle artère « vélo boulevard »? Dirait-on une « voiture autoroute »? Une « motoneige piste »? La façon de dire ne respecte pas les règles du français. Un correspondant écrit même : « Le terme vélo boulevard n'est pas français dans sa construction linguistique, mais relève d'une forme purement anglaise. » D'instinct, on serait porté à dire « boulevard des cyclistes » ou « boulevard des vélos », même si cela est exagéré. Il est vrai qu'en Amérique, en anglais, on dit *bike boulevard*. La facilité, la méconnaissance du français et le manque d'imagination mènent naturellement au calque. L'Asulf espère que l'administration municipale corrigera sans délai l'appellation proposée, qui ternira le visage bien français de la capitale.

## 26<sup>e</sup> assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Asulf a eu lieu à Montréal le mardi 3 mai, et 25 personnes y ont participé. Les administrateurs dont le mandat venait à échéance ont été réélus, et les états financiers de même que les prévisions budgétaires ont été adoptés. La résolution visant à modifier l'article 11 des statuts pour y lire « Le quorum est formé des membres présents à une session de l'assemblée générale convoquée régulièrement » a été adoptée à la majorité. Deux autres résolutions – marche en faveur de la langue à Paris et intérêt pour l'organisation d'états généraux de la langue..., le tout organisé et coordonné par l'association Avenir de la Langue Française – ont été adoptées.



Source : Michel Kieffer

M<sup>me</sup> Hélène Cajolet-Laganière a présenté, au début de la rencontre, le dictionnaire Franqus (pour Français québécois : usage standard) rédigé à l'Université de Sherbrooke et actuellement consultable à distance pour qui s'inscrit et obtient un mot de passe.

### TABLE DES MATIÈRES

⇒ François Legault épinglé!	1
⇒ 26 <sup>e</sup> assemblée générale	1
⇒ Aurons-nous une « voiture autoroute »? Un « avion trajet »?	1
⇒ Assimiler les mots étrangers	2
⇒ L'avenir de la qualité du français passe par les maternelles	2
⇒ Groupe d'interventions linguistiques	3
⇒ Salaberry-de-Valleyfield : succès...	3
⇒ Succès... Emplois permanents	3
⇒ Sabir à la Sodec	3
⇒ Normalisation : gaz de schiste	3
⇒ Vient de paraître	3
⇒ Patriote de l'année	4
⇒ Hommage à Jean Baril	4
⇒ Lola LeBrasseur honorée	4
⇒ Une formation de trois juges	4

On conseille aux Québécois de bien recevoir les immigrants et de les intégrer. Souvent cependant ces derniers sont attirés par l'anglais plutôt que par le français. Cette difficulté sociétale a son pendant du côté des mots importés. On a également de la difficulté à les intégrer en dépit du fait qu'ils permettent à la langue d'évoluer et de rester contemporaine.

Des mots inutiles se faufilent et appauvrissent le français : ils « écrasent » des mots du lexique français, les mettent sur la touche, les condamnent au chômage. C'est le cas de *game*, qui phagocyte **match** ou **partie**. C'est le cas de *show* et de *one man show*, qui font oublier **spectacle** et **spectacle solo**. C'est le cas de *pond hockey*, qui neutralise **hockey sur étang**. De plus, le nouvel arrivant modifie parfois le sens habituel des mots : solution de rechange devient alternative, maîtrise devient contrôle, certainement perd son sens et devient définitivement. Voilà un mauvais côté des infiltrations sans contrôle.

Les nouvelles expressions prennent parfois beaucoup de temps à adopter la couleur du terroir. On connaît des intégrations réussies : budget, laser, cédérom, paquebot, iglou, campus. Mais des expressions résistent : *i-pod*, *iphone*, *i-pad*, *bagel*, *taser*, *cocktail*. Il faut prolonger leur période d'essai, surtout si elles sont là à demeure et si on ne leur trouve pas de solution de rechange. Chose sûre, il y aurait lieu de leur proposer une prononciation adaptée. On dit laser, on pourrait dire taser; on peut écrire baguel et prononcer le mot en conséquence; idem coquetel.

L'assimilation des mots étrangers est un phénomène universel. L'anglais le fait sans effort en raison de son rayonnement. Peut-être le fait-il sans vraiment s'en rendre compte! Tout naturellement. Les sons étrangers

sont adaptés. Le monde hispanique fait de même. On donne une teinte castillane, graphique ou phonétique aux expressions en provenance d'autres aires culturelles.

En territoire québécois, on a de nombreux toponymes inspirés par les immigrants britanniques et américains venus s'établir ici. De là Waterloo, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Louis-de-Blandford, Shannon, Sherbrooke, etc. Dans la plupart des cas, les toponymes ont pris la patine locale. Les Québécois les prononcent habituellement en négligeant l'accent tonique anglais. Malheureusement, certains font bande à part.

Les médias électroniques ont conscience du problème. Mais les redressements représentent des efforts herculéens. Les journalistes répètent ce qu'ils entendent. Si quelqu'un leur reproche leur laxisme, ils excipent de l'absence de règles et du fait qu'ils sont toujours sur la ligne de front. Les notices de Guy Bertrand consultables dans le site *Le français au micro* ne sont pas toujours mises en pratique. De leur côté, les auditeurs répéteront, règle générale, ce qu'ils entendent sur les ondes. Idéalement, quand on s'exprime en français, on devrait prononcer mots et lettres à la française. Il faudrait éviter de prononcer les noms étrangers avec un accent tonique anglais ou autre. Les mots *iphone*, *i-pad* ou *i-pod* pourraient enrichir la langue. Mais il faut les digérer, les naturaliser, les intégrer. Le premier pas à faire est de les prononcer à la française. Somme toute, les Québécois doivent faire un effort pour naturaliser les mots étrangers et les mots qui désignent des réalités apparues hors de leurs frontières. Ce serait une bonne façon de se prémunir contre l'affirmation suivante de Claude Duneton : « La conquête d'un pays se fait aussi par les mots. »

## L'avenir de la qualité du français passe par les maternelles

D'aucuns déplorent la piètre qualité du français et se demandent comment on pourrait y remédier. Pourtant, l'avenir de sa qualité pourrait se trouver dans les maternelles.

Si l'on voulait, il suffirait qu'un coup de barre soit donné pour qu'au Québec on amorce une remontée de la qualité du français écrit et parlé. En effet, nous avons l'avantage de posséder un système de maternelles à travers tout le Québec. Pourquoi ne pas commencer par là? Faire en sorte que les éducatrices exercent un enseignement rigoureux du français. Que nos petits soient capables de maîtriser un maximum et non un minimum de mots. Visons vers le haut! Faisons confiance aux jeunes!

On pourrait procéder comme cela l'a été pour l'instauration du système international (d'unités de mesure),

soit le SI ou système métrique, qui a été implanté dans les années 1970.

Depuis que tous nos jeunes ont été initiés à ce système, ils ne connaissent que les mètres et les kilos plutôt que les pieds et les livres. On pourrait faire la même chose pour implanter les bases d'une langue écrite et parlée de haute qualité. Cet enseignement porterait d'abord sur l'apprentissage correct des mots d'usage courant tout en insistant sur la bonne élocution.

Il suffirait d'envisager des stages de perfectionnement pour le personnel enseignant. Une fois établi à la maternelle, cet enseignement pourrait « suivre » les élèves au primaire puis au secondaire, toujours en insistant sur la qualité du français, y compris la bonne prononciation.



Raymond GAGNIER

## Groupe d'interventions linguistiques

M. Auclair surtout et quelques autres membres relèvent des fautes ou des erreurs de la langue publique et les dénoncent depuis un quart de siècle. Afin de multiplier ces interventions, l'Asulf forme un groupe de cinq à dix personnes réunies autour du président fondateur. De plus, on étudie la possibilité de mettre, sur notre site Internet, la liste des cibles de même que les documents d'appui établis au cours des ans (saut-de-mouton, place, déviation, voiturier, etc.). De la sorte, les membres désireux de proposer de bonnes expressions aux journaux ou aux entreprises publiques auront un nouvel outil à leur portée. Celles et ceux qui souhaitent se joindre au groupe sont invités à faire part de leur intérêt.

## Salaberry-de-Valleyfield : succès...

M. Denis Lapointe, maire de cette ville, apprécie les efforts de l'Asulf en faveur de l'emploi du terme correct, soit Salaberry-de-Valleyfield. Il écrit à M. Auclair (14 mars) : « Le travail effectué par l'Association est remarquable et contribue toujours à améliorer la reconnaissance du véritable nom [...] Vos campagnes ont permis que plusieurs lecteurs [...] de nouvelles [...] aient recours au terme Salaberry-de-Valleyfield. Le succès se mesure donc. » L'Asulf continue de communiquer avec les bureaux et les entreprises qui négligent d'utiliser le nom officiel de la ville dans leur publicité et sur leurs cartes professionnelles.

## Succès... Emplois permanents

Un membre a écrit à l'administration de Québec le 1<sup>er</sup> mars pour noter qu'on lisait sur le site Internet de la Ville « Postes réguliers et temporaires » et qu'il y aurait lieu d'écrire « Postes permanents et temporaires ». Dare-dare, on a répondu qu'on corrigerait l'intitulé. Et, vérification faite le 6 mars, on avait bel et bien écrit l'expression correcte. Félicitations aux responsables du site!

L'efficacité de la lutte en faveur d'un français de qualité dépend parfois des interventions de l'Asulf, mais souvent aussi d'une action parallèle des adhérents.

## Sabir à la Sodec

M. Gaston Deschênes ridiculise, dans son carnet électronique, la langue utilisée par la Sodec pour présenter le « fonds capital culture Québec ». L'appellation du fonds est établie selon les pratiques de la langue anglaise. Aussi, le citoyen qui voudra solliciter de l'aide pourra-t-il écrire « Moi vouloir subvention culture » sans nuire à ses chances d'agrandir, comme on le dit dans le communiqué du 17 mars, ses « champs d'opportunités ». L'Asulf ne peut que dénoncer ce langage débraillé d'un organisme d'État. C'est un fort mauvais exemple.

## Normalisation : gaz de schiste

L'OQLF a normalisé les termes schiste et gaz de schiste lors de sa réunion du 16 février dernier. En conséquence, l'emploi des deux termes devient obligatoire dans les textes, dans les documents et dans l'affichage de l'Administration, dans les contrats dont elle est partie, etc. M. Auclair, au nom de l'Asulf, avait présenté à l'Office un dossier fort étoffé sur l'utilisation des mots anglais et français, schale et schiste.

## Vient de paraître

*Le Petit Dictionnaire des québécoisismes : anglicismes, archaïsmes, dialectalismes et néologismes* / François d'Apollonia. Montréal : les Éditions de l'Homme, 2010, 365 p. 35 \$.

Membre de l'Asulf, M. d'Apollonia vient de publier ce dictionnaire qui sera des plus utiles. L'auteur y aligne 3000 québécoisismes en trois catégories : les québécoisismes originaires de France, les québécoisismes de création et les anglicismes syntaxiques.



Son recueil contient une introduction étoffée dans laquelle il présente sa méthode de travail. Les 50 dernières pages sont constituées de listes systématiques (dialectalismes, québécoisismes de création lexicale, québécoisismes de création, etc.) et de 60 listes thématiques des 3000 entrées (d'Administration publique à Voyage, en passant par Médias et Téléphonie).

Cet ouvrage constitue un instrument de plus à mettre dans le coffre à outils des personnes préoccupées par la qualité de la langue.

### Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER  
Vice-président Serge BOUCHARD  
Secrétaire Léone TREMBLAY  
Trésorier Christian HÉBERT  
Membres Alain BÉLANGER  
Jean-Guy LAVIGNE  
Lola LEBRASSEUR  
Gilles LEVASSEUR  
France SALVAILLE  
Pierrette VACHON-L'HEUREUX

### Fondateur et président honoraire

Robert AUCLAIR

Tirage 1 000 exemplaires  
Périodicité Quatre fois l'an

**Asulf** Bureau 125, 5000, boul. des Gradins  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
www.asulf.ca  
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

*L'Expression juste* accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

## Patriote de l'année

Le 23 mai dernier, la Société nationale des Québécois et des Québécoises de la capitale a remis le prix du Patriote de l'année au président fondateur de l'Asulf. La SNQC soulignait ainsi l'action culturelle et patriotique de M. Auclair, qui propose le bon usage, dénonce les mauvaises pratiques depuis plus d'un quart de siècle et soutient que les sociétés patriotiques doivent se montrer exemplaires en matière de qualité de la langue en plus de militer en faveur de son statut. On y a rencontré des piliers de l'Asulf, soit É. Giasson, R. Gagnier, J.-L. Rioux

et E. Slater. M. Michel Sparer a rendu un vibrant hommage au jubilaire. La réception avait lieu à la maison Chevalier, située au Quartier Petit Champlain, et regroupait 70 personnes.

Bonnes vacances à tous les Asulfien et Asulfienne, et à tous les défenseurs d'une langue de qualité!



## Hommage à Jean Baril

L'Asulf a rendu hommage à M. Jean Baril, un collaborateur de tous les instants au cours des 20 dernières années, lors de la conférence de M. Gaston Bergeron, le 22 février 2011. M<sup>me</sup> Esther Taillon a présenté l'ex-membre du conseil.

« M. Baril est une personne que j'ai bien connue puisque j'ai eu le plaisir de siéger avec lui au conseil d'administration. Durant ces quelques années, j'ai pu me rendre compte combien la cause du français lui tenait à cœur.

« Il s'est joint à l'Association en 1998 et a été élu au poste de secrétaire peu après. Il allait rendre de fiers



services à l'Asulf et être un bras droit pour notre président d'alors, notre très cher Robert Auclair. D'un aimable caractère et toujours très apprécié de ses collègues, Jean l'a été en particulier du trésorier Étienne Giasson.

« Il est demeuré fidèle au conseil jusqu'en octobre 2009, c'est-à-dire durant 11 ans et a occupé le poste de secrétaire de 1998 à 2002 et celui de vice-président

de 2002 à 2009. Sa fidélité à l'Asulf et à la cause d'un français de qualité est notable, et c'est avec plaisir que le conseil d'administration veut aujourd'hui lui rendre hommage et souligner son inlassable dévouement. »

## Lola LeBasseur honorée



Source : Michel Kieffer

Le 10 mars dernier, lors de la Soirée des Mérites et des prix Francopub, l'OQLF a remis un Mérite Hommage à M<sup>me</sup> Lola LeBasseur, directrice du Service de la francisation de la FTQ et membre du conseil

d'administration de l'Asulf. On a voulu ainsi reconnaître son soutien constant aux membres des comités de francisation et à la protection du français au travail. L'Asulf

se réjouit de l'honneur que l'on rend à cette membre de notre C. A. depuis 1995.

### Une formation de trois juges

On lisait, dans *Le Journal de Québec* du 5 avril dernier, un article intitulé « Yvon Paré en appelle de sa peine ». Dans le premier alinéa, l'auteur écrivait « un banc de trois juges ». Dans le contexte, le mot « banc » est un anglicisme. Il s'agit, en français, d'« une formation de trois juges ». Voilà une expression que les relayeurs devraient garder à portée de la plume ou du clavier.

### Adhésion à l'Asulf

#### MEMBRE INDIVIDUEL

Nom \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Tél. (dom.) \_\_\_\_\_ (trav.) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
 Collaborateur : 30 \$     Bienfaiteur : 100 \$  
 Mécène : 300 \$     Membre à vie : 500 \$  
Date \_\_\_\_\_

#### MEMBRE COLLECTIF

Dénomination \_\_\_\_\_  
Type d'activité \_\_\_\_\_  
Représenté par \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Tél. (trav.) \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_  
 Collaborateur : 60 \$     Bienfaiteur : 200 \$  
 Mécène : 300 \$  
Date \_\_\_\_\_

Paiement à l'ordre de l'Asulf